

Cette formation permet de construire et mûrir son projet d'installation agricole.

Élevage (bovin lait, volailles, caprin...), productions végétales, maraîchage, petits fruits... Votre parcours de formation sera individualisé en fonction de votre projet.



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par  
l'Union européenne

Responsable de la formation :

### CARACTÉRISTIQUES :

- Diplômant
- Formation longue
- Existe en continu

## La formation

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le brevet professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (BP REA) est constitué de 7 blocs de compétences :

1. Se situer en tant que professionnel
2. Piloter le système de production
3. Conduire le processus de production dans l'agrosystème
4. Assurer la gestion technico économique, financière et administrative de l'entreprise
5. Valoriser les produits ou services de l'entreprise
6. S'adapter à des enjeux professionnels particuliers (UCARE 1)
7. S'adapter à des enjeux professionnels particuliers (UCARE 2)

### PUBLIC

Demandeurs d'emploi (avec une prescription de formation) ou individuel (financement personnel ou par le biais d'un CPF transition ou d'un contrat de professionnalisation) ayant un projet d'installation en agriculture

Pour les autres cas : nous contacter

### PRE-REQUIS

Pas de contre-indication médicale avérée en lien avec les travaux visés par le métier.

- Avoir minimum 18 ans
- Connaître les conditions de travail dans le secteur visé et/ou avoir une première expérience réussie (contrat saisonnier, stage...)
- Lire et comprendre un document usuel professionnel,
- Résoudre un problème mathématique mettant en jeu une ou plusieurs des 4 opérations,
- Décrire une situation professionnelle, un objet, un problème

## Le parcours de formation

### LA DUREE

Le brevet professionnel se prépare en 10 mois

Formation modulable par blocs de compétences

Parcours personnalisé en fonction des pré-requis et des tests de positionnement.

### L'ALTERNANCE

Alternance : périodes en centre de formation et périodes en situation professionnelle en entreprise (stage de 8 semaines)

[Planning 2026/2027 BP REA](#)

### LE SUIVI INDIVIDUEL

Chaque apprenant est suivi par un formateur référent.  
Son rôle est d'accompagner l'apprenant tout au long de son parcours.

## Que faire après mon BP REA ?

### S'INSERER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Le BP REA vise une **insertion directe dans la vie active** comme Responsable d'Entreprise Agricole ou salarié.

Le diplômé est capable de gérer des cycles de productions, végétales ou animales grâce à sa connaissance fine de l'écosystème de l'agriculture. Il assure le développement de son entreprise sur son territoire.

Il peut être amené à gérer une équipe de salariés. Il doit non seulement savoir prendre des décisions mais aussi anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution. Enfin, en tant qu'entrepreneur, il est doté de capacité d'analyse et de pilotage et doit savoir innover.

[Taux d'insertion](#)

## CONTINUER SES ETUDES

Certaines formations complémentaires sont accessibles pour les titulaires du BP REA notamment les certificats de spécialisation (CS).

### En savoir plus...

## INDICATEURS

**Réussite à l'examen 83%** (promo 2025 2026) – *(nombre de reçus / nombre de présentés)*

**Satisfaction formation 3 /4** (promo 2025 2026 ) – *(note moyenne de satisfaction globale)*

**Taux insertion à 12 mois** (promo 2024 2025) – *(nombre de réponses sur nombre de répondants)*

- **60% en emploi** *(dont 67% dans la filière)*
- **20% en poursuite d'études**

**Taux d'interruption en cours de formation 0%** ( Promo 2025 – 2026) – *(nombre de démission (contrat apprentissage + formation) / nombre d'inscrits)*

[Taux d'insertion](#)

## NOTRE FICHE DE FORMATION

[BP Responsable d'Entreprise Agricole en formation continue](#)

## NOTRE FORMATION EN VIDÉO

[BP REA au CFPPA des Sardières](#)

### Inscriptions

Les inscriptions et dossiers de candidature pour toutes nos formations en apprentissage ( excepté formation ASV\*) se font via la plateforme en ligne HUB3E dont vous trouverez le lien ci-dessous.

*\*Pour ASV se référer à la fiche de cette formation*

